		Non-cadres								Cadres										Signature						
Entreprise	Effectif	Talon AG	AG	AI	AI spécifique	TOTAL (sans effet ancienneté)	Effet ancienneté annoncé	TOTAL	Observations	Talon AG	AG	AI	AI spécifique	TOTAL	Observations	Observations / mesures Non Cadres Mesures annexes / salaires, primes, épargne salariale et prévoyance...	Si non-signature, application	Négociation date	Négo terminée	CFDT	CGT	FO	CFTC	UNSA	CFE-CGC	SUD
Aircelle	2 100	18,00 €	0,60%	0,90%	0,15%	1,65%	0,20%	1,85%	AG au 01/01 AI au 01/01	N/A	N/A	1,70%	0,15%	1,85%	AI au 01/01	CESU Handicap : Mesure appliquée de façon pérenne . Jours de carence : 3 jours pris en charge par la société pour les personnels n'en bénéficiant pas dans le cas de maladie mais plafonés à 15 jours par an .Accompagnement des formateurs EMA et Ecole de la Production : favorable à l'accompagnement et indemnisation financière des formateurs dans un cadre qui restera à préciser (accord GPEC) + reconnaissaance des tuteurs . Revalorisation des frais de repas : OK pour 24€/repas Paris et Province (plus de différentiation), forfaitisation pour 2 repas à 48 € avec mini repas à 28€. Mise en place entretien pour tous et en cas de non AI : 1 an cadre et 2 ans NC.Cadre sans AI 2 ans de suite et 3 ans NC : mise en place évaluation afin de définir plan d'action et formations adaptés adaptées à mettre en place Mise en place réflexion à 3 ans sur l'augmentation des revenus : Direction prête à ouvrir une négo sur un avenant à l'accord intéressement pour affiner le seuil de déclenchement de l'intéressement par rapport au niveau d'EBIT.(Possibilité d'avoir 0.5 % de plus d'intéressement en 2016 et 0.5 % de plus en 2017). Ratrapage hors budget des écarts de salaires des handicapés si cas identifiés.	0,4% AG non-cadres, 0,7% AI non-cadres, 1,3% AI cadres	09/02, 19/02, 07/03, 11/03	oui	oui	non	non représentatif	non représentatif	non représentatif	oui	non représentatif
FAMAT*		22,00 €	0,85%	0,85%	0,15%	1,85%			effet plancher 0,05%. Budget spécifique pour mobilité, mixité, polyvalence.	N/A	N/A	1,75%	0,15%	1,90%	AI au 01/01	Augmentation des primes d'équipe, d'ancoienneté et de panier de 0,5%. Paiement de la journée solidarité , prise en charge de l'augmentation de la mutuelle de 3 euros, Revalorisation de la médaille de travail de 3%	Augmentation primes d'équipe, de panier et d'ancienneté de 0,5%	2 réunions faites, 09/03/2016	oui	oui	info non disponible		non représentatif	non représentatif	oui	non représentatif
Hérakles	2300	21,00 €	0,65%	1,00%	0,10%	1,75%	0,15%	1,90%	AG au 01/01 AI au 01/04 : mini 30 euros bruts garanti	N/A	N/A	1,85%	0,15%	2,00%	AI au 01/01 mini 60 euros garanti	Augmentation des primes de 1% et effet talon estimé à 0,1%. Engagement de 30 embauches dont la moitié en transformation contrat précaire	0,4% AG non-cadres, 0,9% AI non-cadres, 1,5% AI cadres	10/02, 16/02, 24/02, 08/03. positionnement G5 pour le 11/03	oui	oui	non	non représentatif	non représentatif	non représentatif	oui	non
Hispano-Suiza	900	20,00 €	0,60%	1,20%		1,80%	0,20%	2,00%	AG au 01/01 AI au 01/07. Effet report 0,6%	N/A	N/A	1,85%	0,15%	2,00%	AI au 01/02. AI spécifique jeunes cadres. Mini AI 1,20	Augmentation du point de 1%.Augment mini 1%. Garantie pluri-annuelle 2013-2014-2015 3%. CESU 1000 euros pris en charge pour 50% par l'employeur pour enfant moins de 12, prise en charge portée à 75% pour enfant moins de 3 ans. 4 berceaux supplémentaire scrèche Babilou, augmentation 2% prime de médaille. 13ème mois mini 1,6 * mini société pour les non-cadres, 2800 pour ces cadres.	0,45% AG non-cadres, 0,8% AI non-cadres, 1,45% AI cadres	10/02, 24/02, 11/03, 16/03	oui	oui	non	non	non représentatif	non représentatif	oui	non
Labinal Power Systems	1672		0,60%	0,85%	0,15%	1,60%	0,20%	1,80%	AG au 01/01. AI au 01/01 +0,1% AG et +0,1% AI si EBIT monde 2016 réalisé	N/A	N/A	1,65%	0,15%	1,80%	AI au 01/01. +0,2% AI si EBIT monde 2016 réalisé		0,45% AG non-cadres, 0,65% AI non-cadres+0,15%, 1,30%+0,15% AI cadres	10/02, 02/03, 09/03	oui	oui	oui	oui	non représentatif	non représentatif	oui	**non représentatif**
MBD	3 000	17 euros	0,60%	1,25%		1,85%	0,15%	2,00%	AG au 01/01, mini éligible collaborateurs 60% AI au 01/01	N/A	N/A	1,85%	0,15%	2,00%	AI au 01/01 pour cadres junior, AI mini 45 euros, mini éligible collaborateurs 90%	Revalorisation des primes 1% Prime énergie + 1€ Prime vélo 0,25€ / kms	0,3% AG non-cadres, 0,75% AI non-cadres, 1,2% AI cadres	10/02, 18/02, 03/03, 11/03 (positionnement), 16/03 (signature)	oui	oui	non	oui	non représentatif	non représentatif	oui	**non représentatif**
Microturbo	500		0,70%	0,85%	0,15%	1,70%	0,30%	2,00%	AG au 01/01 AI au 01/01 AI spe polyvalence	N/A	N/A	1,85%	0,15%	2,00%	AI au 01/01, mini 500 euros bruts annuels. AI Spe Evolution organisation et accroissement responsabilités, égalité professionnelle. Promotions à partir de 3B traitées hors budget.	Niveau VI conclusion d'un accord en 2016. CESU Financement a 55% par l'entreprise plafond 1300 Euros (1600 Euros Garde enfant de moins de 6 ans / Enfant avec handicap / ....) Subvention exceptionnelle au C.E 60 000 Euros (Chèque Vacances) . Prime de tuteur 350 euros par an poursuivie. Médailles du travail revalorisation de 10 %	0,2% AG non-cadres, 1% AI non-cadres, 1,5% AI cadres	03/02, 17/02, 26/02, 03/03, 10/03	oui	oui	non	pas représentatif	pas représentatif	non représentatif	oui	pas représentatif
Morpho	1 268	300 euros annuel pour un temps plein	0,55%	1,10%	0,15%	1,80%	0,20%	2,00%	AI spécifique au 01/07	N/A	N/A	1,85%	0,15%	2,00%	AI spécifique au 01/07	Augmentation forfait hotel France et forfait repas, prime travail du dimanche, augmentation prime week-end et jours fériés à l'étranger. Augmentation de 0,20 euros sur les sites Osny et SER. Accord de télétravail pendant 1 an. Bénéfice du CESU étendu aux parents d'enfants de moins de 6 ans.	0,45% AG non-cadres, 0,85% AI non-cadres, 1,5% AI cadres	19/02/2016, 04/03/2016, 11/03/2016	oui	oui	pas représentatif	oui	pas représentatif	pas représentatif	oui	pas représentatif
REOSC		plancher AG+AI 180 euros	0,45%	1,00%	0,15%	1,60%	0,20%	1,80%	AG au 01/01 AI au 01/01 AI Spe 01/07	N/A	N/A	1,65%	0,15%			Budget spécifique non-cadres : polyvalence ,jeunes de moins de 30 ans, amélioration continue, cadres moins de 30 ans. Mini 0,45% d'AI pour les cadres. Augmentation prime d'équipe et primes à caractère social de 0,45%. Plafonds CESU augmentés de 50 euros. Pour les parents d'enfants de moins de 3 ans travaillant à temps partiel possibilité d'opter pour une cotisation sur la base d'un salaire à temps plein et dans ce cas REOSC cotisera à temps plein. Revalorisation de 0,1% du budget alloue au activités sociales et culturelles du CE.	info non disponible	08/03/2016 17/3/2016	oui	oui	pas représentatif	non	oui	pas représentatif		pas représentatif
Sagem	6800	plancher AG+AI+ ancienneté 180 euros	0,45%	1,00%	0,30%	1,75%	0,20%	1,95%	AG au 01/01 AI au 01/01 AI Spe 0,2% pour évolution carrière+0,1% égalité pro. Effet plancher 0,1%. AI spécifique 0,15% en masse versés à mi-année, soit 0,3% en niveau	N/A	N/A	1,65%	0,30%	1,95%	AI au 01/01 mini 0,4% AI spec 0,2% évolution professionnelle,+ 0,1% égalité pro	Augmentation des primes d'équipe de 0,45% Fougères 0,9%. Prime à caractère social + 0,45%. Prime semestriel entre le mini conventionnel majoré de 10% bénéficiront d'une majoration de 100€. Majoration de 100€ du plafond CESU. Majoration de 0,1% des budgets CE inférieur à 1,5%. Mesure spécifique de cotisation à taux plein pour des temps partiel pour des salariés en situation de handicap.	0,45% AG non-cadres, 0,45% AI non-cadres, 1% AI cadres	04/02, 18/02, 03/03, 10/03	oui	oui	non	non	pas représentatif	pas représentatif	oui	pas représentatif
SAFRAN SA	1200		0,40%	1,25%	0,15%	1,80%	0,20%	2,00%	AG AI au 01/01	N/A	N/A	1,85%	0,15%	2,00%	AI au 01/01	Dispositif « Evolution pluriannuelle » pour les années 2013 – 2014 – 2015 pour les salariés qui n'auraient pas bénéficié d'une évolution.salariale en niveau de 3,5%. AI non-cadres mini 0,6% cadres 1% mini. Les primes de médailles du travail, de mariage et de naissance sont revalorisées du montant de l'augmentation générale soit 0.4 % à compter du 1er janvier 2016. La valeur plancher du 13ème mois pour 2016 évolue et atteint un montant de 2445€. La prime de mariage est étendue aux personnes se pacsant à compter du 1er janvier 2016. Remboursement des indemnités kilométriques vélo sur demande, maximum 400 euros par an (déductible des impôts pour moitié), cumulable avec pass navigo, mais pas avec la prime énergie.	0,4% AG non-cadres, 0,9% AI non-cadres, 1,5% AI cadres,0,15% de budget spécifique	15/02,29/02, 07/03	oui	oui	pas représentatif	pas représentatif	pas représentatif	pas représentatif	oui	pas représentatif
Snecma	12 500		275 euros bruts annuels	1,30%			0,25%		AG au 01/01. AI au 01/04	N/A	N/A	1,85%	0,15%	2,00%	AI au 01/01	CESU à 1300 € pour salariés avec conjoint ou enfants handicapés, Prise en charge du pass navigo et abonnement transport passe de 50% à 60% **Non-cadres** : Prix du point + 1%, prime d'équipe +2%, Treizième mois plancher 1,65 fois le mini société et 3400 pour les Niv5, GEP = 3%, **cadres** : AI ne peut être inférieure à 1% , Treizième mois plancher 3850 €, GEP = 3%, Jeunes embauchés en 2013 et 2014 feront l'objet d'une attention particulière	0,4% AG non-cadres, 2*0,5% AI non-cadres, 1,65% AI cadres	09/02; 24/02, 09/03, 16/03	oui	oui	non	pas représentatif	pas représentatif	pas représentatif	oui	pas représentatif
Safran Engineering Service*	1 985		0,40%	0,50%		0,90%	0,30%	1,20%		N/A	N/A	1,20%		1,20%		info non disponible	0,2% d'AG, 0,35 AI non-cadres, 0,85% AI cadres	10/02, 19/02	oui	pas représentatif	info non disponible	info non disponible	pas représentatif	pas représentatif	oui	pas représentatif
SLCA*			0,35%	0,45%	0,15%	0,95%	0,20%			N/A	N/A	1,00%		1,00%		info non disponible	0,70%	10/03/2016	oui	pas représentatif	info non disponible	info non disponible	pas représentatif	pas représentatif	info non disponible	pas représentatif
Sofrance*			0,45%	0,65%			0,10%		au 01/01	N/A	N/A	1,20%		1,20%	au 01/01	info non disponible	N/A	info non disponible	oui	pas représentatif	info non disponible	info non disponible	info non disponible	pas représentatif	info non disponible	pas représentatif
Technofan*			0,45%	0,70%	0,10%	1,25%	0,10%	1,35%		N/A	N/A	1,25%	0,10%	1,35%		info non disponible	0,3% AG non-cadres, 0,5% AI non-cadres+0,1%, 0,9%+0,1% AI cadres	26/02/2016	oui	pas représentatif	info non disponible	info non disponible	info non disponible	pas représentatif	info non disponible	pas représentatif
Turbomeca	4500		0,45%	1,35%		1,80%	0,20%	2,00%		N/A	N/A	1,85%	0,15%	2,00%	budget spécifique : jeunes, mobilité interne et senior.	Prime à la signature 0,35%. Promotions passent hors accord. Si augment mini 0,6.	0,3% AG non-cadres, 1,15% AI non-cadres, 1,65% AI cadres	24/02/2016, 03/03/2016, 10/03/2016	oui	oui	non	pas représentatif	pas représentatif	pas représentatif	oui	pas représentatif
	38 725		0,53%	0,95%	0,15%	1,60%	0,20%	1,83%		N/A	N/A	1,64%	0,16%	1,77%												